

Hixance Oblig 1-3

FONDS OBLIGATAIRE

Part C : FR0011254473



“ Proposer aux directions financières d’entreprises, aux fondations, aux associations et aux particuliers une solution alternative aux fonds monétaires et aux comptes / dépôts à terme.”

PHILOSOPHIE DU FONDS

Oblig 1-3 est un fonds qui vise un rendement, net de frais de gestion, supérieur à l'EONIA capitalisé sur la durée de placement recommandée, en participant à l'évolution des marchés de taux/crédit internationaux.

Les fortes convictions du gérant et ses anticipations d'évolution des taux d'intérêt constituent le socle de la gestion de Hixance Oblig 1-3.

Destinée au placement des trésoreries et liquidités excédentaires, la stratégie du fonds recherche en permanence le meilleur couple rendement/risque dans un souci de protection du capital et de gestion optimisée de la volatilité.

Dans une logique de gestion conservatrice du patrimoine, gestion des risques et maîtrise de la volatilité sont prises en compte à chaque étape du processus d'investissement.

LES POINTS FORTS

Deux préoccupations au cœur du process

- Une gestion discrétionnaire pour bâtir un portefeuille en cohérence avec les analyses macro-économiques du gérant et ses anticipations de taux.
- Une allocation qui repose sur une répartition optimisée du portefeuille obligataire, par rating et maturité

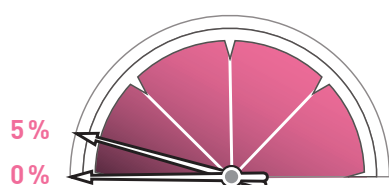
Deux moteurs de performance

- Un moteur taux permettant le choix d'une sensibilité cible via un positionnement sur la partie courte de la courbe des taux.
- Un moteur crédit qui définit la typologie des investissements, par secteurs, émetteurs et qualité des signatures.

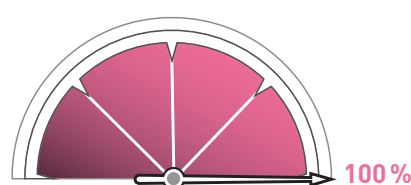
Un gérant spécialiste de la gestion obligataire

- 25 ans d'expérience mis au service de Hixance Oblig 1-3.

LA RÉPARTITION DU FONDS



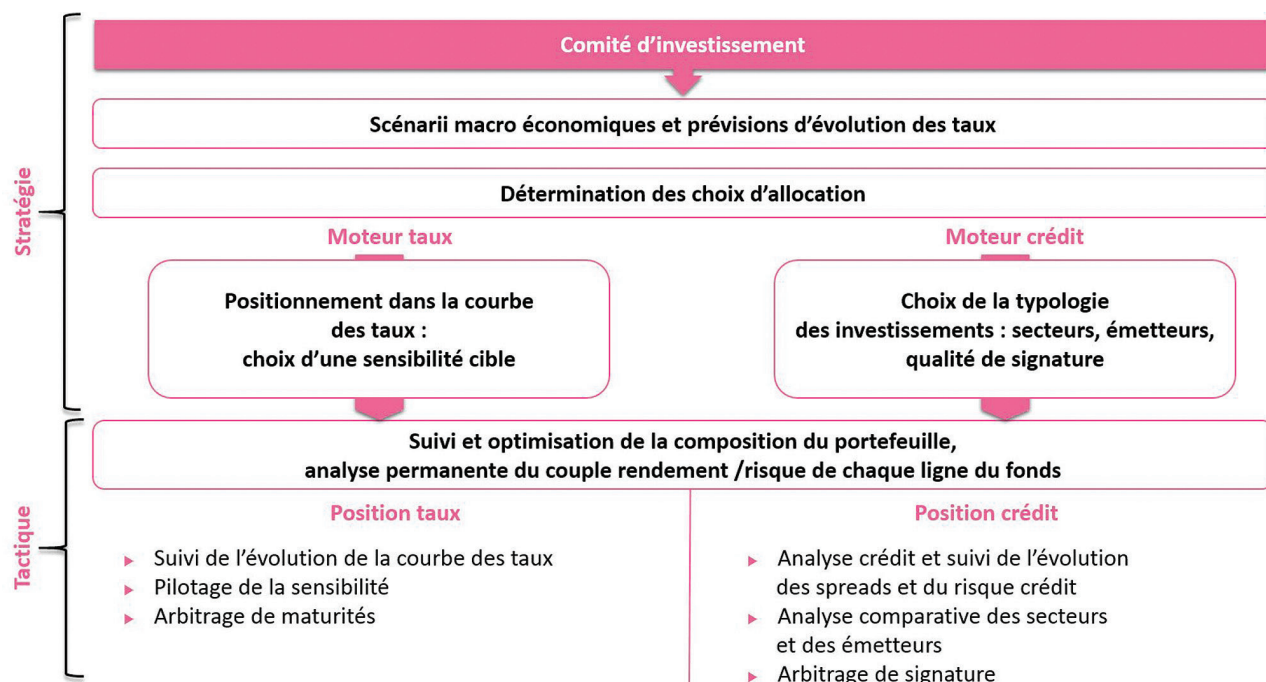
de 0 à 5% en sensibilité



100% en obligations

A QUI S'ADRESSE HIXANCE OBLIG 1-3 ?

Il concerne l'investisseur qui souhaite : • **Constituer** un socle robuste au sein de l'allocation de son épargne financière. • **Diversifier** ses avoirs au-delà des actifs généraux des Compagnies d'assurance et des fonds patrimoniaux historiques. • **Bénéficier** d'une gestion de conviction dont la latitude offerte au gérant nous paraît être une source de valeur ajoutée importante dans la gestion de votre capital.



LES PRINCIPAUX RISQUES

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés. L'investisseur est averti que son capital peut ne pas lui être totalement restitué. Au travers des investissements du Fonds, l'investisseur peut être exposé aux principaux risques suivants : risque de perte en capital, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de crédit, risque de taux, risque de change, risque lié à l'utilisation des instruments dérivés, risque d'élargissement des spreads, risque de défaut d'un ou plusieurs émetteurs, risque de liquidité dans les périodes de crise.

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

- Fonds commun de placement coordonné de droit français.
- Date de création du fonds : 16 juin 2012.
- Durée de placement conseillée : 2 ans.
- Indice de référence : Eonia. Calculé par la Banque Centrale Européenne, l'Eonia correspond à la moyenne des taux interbancaires au jour le jour de la zone euro. L'Eonia capitalisé intègre en complément l'impact du réinvestissement quotidien des intérêts.
- Frais de gestion : 1 % TTC.
- Échelle de risque selon DICI (KID) :

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds. Le niveau de l'indicateur de risque passé ne préjuge pas du niveau de l'indicateur futur.

VOS CONTACTS

Nicolas PENNEL
Tél. : 01 81 69 02 17
Mail : n.pennel@360hixanceam.fr

Danièle OGOU
Tél. : 01 81 69 12 90
Mail : d.ogou@360hixanceam.fr

Ce document a été réalisé par la société de gestion 360Hixance am, agréée par l'AMF sous le n°GP08000029. Les informations contenues ne constituent en aucun cas une incitation à acheter ou à vendre des titres, ni une quelconque sollicitation ou offre de souscription aux fonds d'investissement décrits dans le présent document. Il est rappelé aux destinataires de ce document qui envisagent de souscrire aux fonds décrits dans ce document qu'une telle opération doit être exclusivement envisagée sur la base des informations figurant dans le prospectus des fonds, qui peuvent être différentes de celles présentées dans le présent document. Aucune garantie, exprimée ou implicite, ne saurait être attachée au présent document, ni de la part de la société de gestion, ni de ses dirigeants, en ce qui concerne l'exactitude, l'intégralité ou la précision des informations qui y sont contenues. De la même façon, la société et ses dirigeants déclinent toute forme d'engagement ou de responsabilité auprès de ceux qui auront pris connaissance de ce document. La distribution de ce document peut être légalement interdite dans certains pays. Il appartient donc aux personnes qui en prennent connaissance de s'assurer par elles-mêmes qu'elles ne résident pas dans ces pays concernés, et le cas échéant d'en respecter les restrictions législatives. La distribution de ce document dans ces pays est susceptible de représenter une atteinte à la Loi. © 360Hixance am | Conception : ditipi 846-09-2015